

Bulletin d'inscription W.E. PUY DU FOU – SRIAS des Hauts de France

Du Vendredi 1^o septembre 2023 au dimanche 03 septembre 2023



Programme de votre séjour :

Vendredi 1^o septembre 2023 : départ à 10h30 de Lille ou d'Amiens (*déjeuner non inclus*) et route vers Nantes. Une boisson chaude et une viennoiserie seront proposées en cours d'après-midi. Vers 18h30, arrivée à Nantes et installation dans les hôtels (Mercure Centre Grand hôtel **** pour le départ d'Amiens et Novotel Centre Bord de Loire **** pour le départ de Lille). Dîner (*1/2 eau ou 1/4 de vin + 1 café inclus*) et nuit à l'hôtel.

Samedi 2 septembre 2023 : Petit déjeuner à l'hôtel. 08h30, Départ pour Le Puy du Fou. Journée libre dans le parc. 12h00, déjeuner animé au café de La Madelon (*entrée + plat + dessert + 1 boisson*). Dîner libre. 22h00, Cinéscénie du Puy du Fou en catégorie «carré or ». 23h30, fin du spectacle et retour vers Nantes.

Dimanche 3 septembre 2023: Petit déjeuner à l'hôtel. 10h00, départ vers Le Puy du Fou. Journée et déjeuner libres dans le parc. 16h00, route pour le retour.

Votre séjour comprend : le transport en autocar de tourisme, vidéo, réfrigérateur, toilettes – La pause gourmande en cours de route le 1^o jour (*1 boisson chaude + 1 viennoiserie*) – 1 déjeuner – 1 dîner – 2 nuits d'hôtel – 2 petits déjeuners – 2 jours d'entrée dans le parc – La Cinéscénie – l'assurance assistance rapatriement – l'assurance annulation (*détail sur document téléchargeable lors de l'inscription en ligne – option n°1 du livret*). *Les taxes de séjour.*

Prestation exclusivement réservée aux fonctionnaires d'état des Hauts-de-France, leur conjoint(e) et leur(s) enfant(s) à charge jusque 20 ans. Toute autre inscription invalidera le dossier.

Les chambres de l'hôtel Novotel accueillent 4 personnes au maximum. Les chambres de l'hôtel Mercure accueillent 3 personnes maximum. Veuillez remplir un bulletin par chambre.

Nom	Prénom	Parenté	Cochez la catégorie d'âge pour chaque personne (<i>au moment de la prestation</i>)		
			Adulte 13 ans et +	Enfant(s) jusque 12 ans inclus	Date de naissance des enfants
		Ayant-droit fonctionnaire d'état			
		Conjoint(e)			
		Enfant à charge jusque 20 ans			
		Enfant à charge jusque 20 ans			
		Enfant à charge jusque 20 ans			
TOTALS					

Adresse complète :

Courriel :

Téléphone (*Indiquer le numéro du portable sur lequel nous pourrions vous joindre le jour du voyage*) :

Ministère de rattachement :

Départ de Lille ou d'Amiens (*barrer la mention inutile*)

Procédure de calcul du montant de votre participation – **Départ de Lille et logement à l'hôtel Novotel (4 personnes par chambre maximum)**

Adultes par chambre (maximum 4 personnes par chambre)				Enfants de 5 à 12 ans inclus
4 adultes par chambre	3 adultes par chambre	2 adultes par chambre	1 adulte par chambre	
810,00€ (<i>soit 202,50€ par adulte</i>)	621,00€ (<i>soit 207,00€ par adulte</i>)	442,00€ (<i>soit 221,00€ par adulte</i>)	285,00€	145,50€ par enfant

Procédure de calcul du montant de votre participation – **Départ d'Amiens et logement à l'hôtel Mercure (3 personnes par chambre maximum)**

Adultes par chambre (maximum 3 personnes par chambre)			Enfants de 5 à 12 ans inclus
3 adultes par chambre	2 adultes par chambre	1 adulte par chambre	
621,00€ (<i>soit 207,00€ par adulte</i>)	442,00€ (<i>soit 221,00€ par adulte</i>)	285,00€	145,50€ par enfant

Exemple de calcul : Vous partez de Lille et séjournez au Novotel pour 3 adultes et 1 enfant : 621,00€ + 145,50€ = 766,50€ - Voyage non conseillé aux enfants de -5 ans.

Règlement par 5 chèques (*encaissés en avril, mai, juin, juillet et août*) à l'ordre de l'A.P.A.C.E. Loisirs, soit un total de€. Tarif tenant compte de la participation de **50%** par personne de la S.R.I.A.S. des Hauts-de-France.

Procédure d'inscription :

L'inscription est effectuée via le lien [Week-end SRIAS Puy Du Fou](#) en indiquant le code **SRIASPUY2023** (*Site accessible du 17.02.2023 au 03.03.2023*). Un tirage au sort sera effectué le 10.03.2023.

Si le tirage au sort vous est favorable, vous recevrez un mail vous demandant de nous envoyer ce bulletin complété accompagné des pièces justificatives. N'envoyez rien avant cette confirmation. Le dossier sera composé de :

- Le règlement **uniquement** par 5 chèques bancaires établis à l'ordre de l'A.P.A.C.E. Loisirs, soit un total de€ - Une enveloppe timbrée à votre adresse – Ce bulletin d'inscription complété
- Un justificatif d'appartenance à la fonction publique d'état des Hauts de France (*copie entête de fiche de paie, copie de carte professionnelle...*) - Copie du livret de famille

A réception de votre dossier **complet et conforme sous 8 jours après réception de notre mail de confirmation**, nous validerons votre inscription. A défaut, votre chambre sera attribuée à une personne en liste d'attente.

En cas d'annulation de votre part pour une raison prévue par le contrat d'assurance, un dossier complet et détaillé sera demandé par la compagnie d'assurance (*voir détail sur le contrat*).

A.P.A.C.E. Loisirs - 111, Bd Victor HUGO – 59000 Lille - Tel : 03.20.52.68.30. – Fax : 03.20.95.07.68.

info@apaceloisirs.com – www.apaceloisirs.com - Immatriculation tourisme : 059100046